



Un sourire pour tous!

Camps de jour YOPI

Guide du parent

Dernière mise à jour :
14 décembre 2025



Inscription sur
YOPI.ca

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

BIENVENUE DANS LE MERVEILLEUX MONDE DE YOPI	6
---	---

LOISIRS 3000	6
--------------------	---

Description de l'entreprise

CAMPS YOPI	7
------------------	---

Vision YOPI

Mission

Valeurs

Variété, sécurité, expertise

Original YOPI

GRATUITÉS	9
-----------------	---

Aucuns frais d'adhésion

Service de garde

Aucuns frais au service de garde

Jumelage d'amis

Changement de semaine

Changement d'Options YOPI

CADEAUX	10
---------------	----

Chandail du camp

Sucettes glacées

Cadeau remis lors de la Kermesse YOPI

Photos souvenirs

Coupons-rabais exclusifs

SYSTÈME DE MOTIVATION YOPI	11
----------------------------------	----

CAMP VERT	11
-----------------	----

SATISFACTION	11
--------------------	----

Inscriptions

INSCRIPTIONS 12

- Où s'inscrire
- Modes de paiement
- Procédure d'inscription

REBOURSEMENT ET ANNULATION 13

- Demande de remboursement

INFORMATION FISCALE 13

- Frais de service de garde (relevé 24)

Communications

INFORMATION ET DOCUMENTS 14

- Avant l'inscription
- Avant le séjour
- Pendant le séjour

SONDAGE DE SATISFACTION 14

Séjour

À PRÉPARER À LA MAISON 15

- Sac à dos
- Boîte à lunch
- Tenue vestimentaire
- Absence de votre enfant
- Arrivée et départ sécurisés par code QR

HEURES D'OUVERTURE 16

SERVICE DE GARDE - ARRIVÉE ET DÉPART 16

- Table d'accueil
- À l'arrivée
- Au départ
- Objets perdus

HORAIRE TYPE 19

Inscription sur
YOPI.ca

Sécurité

ENCADREMENT 22

- Association des camps du Québec (ACQ)
- Ratios animateur-enfants
- Organigramme
- Formation
- Piscine
- Code de vie
- Politique de bris d'équipement
- Politiques en matière de sécurité

SANTÉ DE CHAQUE ENFANT 24

- Fiche santé
- Allergies
- Médicaments
- Maladie, fièvre et poux
- Blessures et malaises

Bien-être

ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DU SITE 26

- Sorties
- Déplacements à l'extérieur du site

HYDRATATION 26

CANICULE 26

CRÈME SOLAIRE 26

Conclusion

ANNEXE A	27
Code de vie	
ANNEXE B	30
Politique sur les allergies	
ANNEXE C	32
Sécurité à la piscine	
ANNEXE D	33
Canicule	
ANNEXE E	34
Formulaire : Autorisation d'administrer un médicament	
ANNEXE F	35
Formation des animateurs	

INTRODUCTION

Bienvenue dans le merveilleux monde de YOPI

Les camps YOPI sont la plus belle création de Loisirs 3000. Ils ont été créés dans le but de divertir et amuser les enfants dans un esprit de fête et de magie, tout en s'assurant de la sécurité de tous les campeurs.



Un sourire à la fois, *depuis 1997*.

Loisirs 3000 a commencé ses activités en juin 1997, sous le nom d'Activités Sécuri-Splash. En mars 2001, l'entreprise change de nom adoptant l'appellation actuelle et diversifie ses activités pour offrir un plus vaste éventail de services reliés au domaine du loisir.

Au fil des années, nous avons développé une expertise de pointe en loisir en assurant la gestion de centres sportifs, de centres d'escalade et de centres aquatiques, et en offrant des activités sportives et communautaires telles que les camps de jour, la semaine de relâche, l'accueil de groupes scolaires, les fêtes d'enfants, et une multitude de cours.

4 secteurs d'activités

ANIMATION

CAMP DE JOUR

YOPI

GAYA

AQUATIQUE

COURS DE NATATION
COURS DE SAUVEGAGE
COURS DE PREMIERS SOINS
ENTRAÎNEMENTS
REQUALIFICATION

LOCATION DE PLATEAUX

GYMNASE
CAFÉTERIA

SEMAINE DE RELÂCHE

Aujourd'hui, 25 ans plus tard, nous sommes fiers d'être le chef de file en gestion d'activités de loisirs au Québec. Nous comptons plus de 500 employés répartis sur plus d'une vingtaine de sites en partenariat avec des cégeps, centres de services scolaires, commissions scolaires, écoles privées, entreprises et municipalités.

CAMPS YOPI

VISION YOPI

Offrir une variété d'Options à chaque campeur, afin qu'il puisse s'épanouir à son plein potentiel en sécurité et dans le plaisir.

MISSION

Favoriser l'épanouissement et le bien-être des campeurs et des employés en proposant un concept de camp unique et varié afin de leur offrir un séjour magique.

VALEURS

- Plaisir
- Professionalisme
- Coopération
- Sécurité psychologique et physique
- Famille

VARIÉTÉ, SÉCURITÉ, EXPERTISE

Notre expertise nous permet de mettre en place tout ce qu'il faut pour faire vivre à votre enfant un séjour exceptionnel et sécuritaire.

GRANDE VARIÉTÉ D'ACTIVITÉS :

Plus de 40 Options YOPI disponibles selon le camp choisi



HORAIRE HEBDOMADAIRE VARIÉ ET MAGIQUE :

- 5 périodes de rassemblement, dont une différente chaque jour de l'été;
- 10 périodes d'Options YOPI par semaine;
- 4 périodes de jeux extérieurs;
- 1 période de jeu thématique YOPI;
- 1 période de kermesse YOPI;
- 1 période du Gala YOPI et du spectacle YOPI;
- Possibilité de deux choix selon les installations disponibles au camp choisi :

A- Période de Jeux YOPI incluant un plateau de zones de jeux avec accessoires d'eau

B- Période aquatique en piscine ou Jeux d'eau *

* S'il n'est pas possible d'offrir une période aquatique, seul les jeux YOPI seront offerts.

SÉCURITÉ SUPÉRIEURE AUX NORMES DU SECTEUR D'ACTIVITÉS :

- Camps certifiés Association des camps du Québec (ACQ);
- Surveillance supplémentaire et encadrement supérieur à la piscine;
- Certifications : Association des camps du Québec (ACQ), Société de sauvetage, etc.

EXPERTISE ET EXPÉRIENCE :

Plus de 350 000 campeurs depuis 2001



PRIX D'EXCELLENCE :

- Lauréats de nombreux prix d'excellence;
- Finalistes de plusieurs concours;
- Voir la liste sur YOPI.ca.

Bref, l'objectif des camps YOPI est que votre enfant s'amuse!

Inscription sur
YOPI.ca

ORIGINAL YOPI

GRATUITÉS

AUCUNS FRAIS D'ADHÉSION

Aucuns frais d'adhésion pour l'ouverture du dossier.

SERVICE DE GARDE

Gratuit de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

Plusieurs plateaux de jeux sont disponibles tels que tables à dessin, jeux coopératifs, blocs de construction, activités sportives, animaux, poupées, jeux géants, etc.

AUCUNS FRAIS AU SERVICE DE GARDE

- Aucuns frais ne sont perçus pour le 1^{er} retard d'un parent lors du départ du service de garde.
- Des frais de 5 \$ par tranches de 5 minutes par enfant seront facturés à partir du 2^e retard dans l'été.

À moins que ce soit un événement généralisé. Dans ce cas, les parents ne seront pas pénalisés.

JUMELAGE D'ENFANTS (ami ou enfant de la même famille)

Pendant votre inscription, lors du choix de votre Option YOPI, il vous est possible d'inscrire le prénom et nom du campeur à jumeler avec votre enfant.

Les enfants doivent être inscrits à la même semaine et dans la même Option YOPI.

CHANGEMENT DE SEMAINE

Il est possible de changer votre séjour d'une semaine à une autre semaine, sans frais. Par contre, certaines Options YOPI risquent d'être complètes. Dans ce cas, vous devrez choisir parmi les Options YOPI où il y a encore des places disponibles.

En tout temps, vous pouvez modifier vous-même vos choix de semaines via votre compte client.

CHANGEMENT D'OPTIONS YOPI

Vous pouvez changer d'Options YOPI sans pénalité. Par contre, dans l'éventualité où le processus d'inscription à certaines Options YOPI serait déjà complet, vous devrez choisir parmi les Options YOPI où il y a encore des places disponibles.

En tout temps, vous pouvez modifier vous-même vos choix d'Options YOPI via votre compte client.

Inscription sur
YOPI.ca

CADEAUX

Des cadeaux vous seront remis lors de votre départ du service de garde de l'après-midi ou à votre enfant pendant la journée :

- Lundi ou mardi : t-shirt du camp;
- Mardi : sucettes glacées;
- Jeudi : sucettes glacées.

CHANDAIL DU CAMP

Le chandail du camp YOPI est remis gratuitement à chaque enfant lors de leur première semaine de leur été.

Aucun échange de grandeur possible;

Vous pouvez commander un chandail additionnel auprès de votre camp (frais supplémentaires);

Le port du chandail du camp n'est pas obligatoire.

SUCETTES GLACÉES

Chaque semaine, à deux reprises, nous offrons pour le plaisir des petits et des plus grands des sucettes glacées lors du service de garde. Et bien sûr, les parents peuvent profiter de cette petite collation rafraîchissante!

Les parents pourront autoriser leur enfant à prendre ou non une sucette glacée.

KERMESSE YOPI

En participant à divers ateliers, votre enfant accumule des coupons lui donnant droit à un cadeau de son choix en fonction du nombre de coupons accumulés.

PHOTOS SOUVENIRS

Des photos souvenirs prises au cours du séjour de votre enfant et la vidéo de la semaine (pour les Options avec spectacle) seront disponibles dans une zone sécurisée. Il vous sera possible de visualiser ce contenu en utilisant le lien fourni par courriel à la fin de chaque semaine.

COUPONS-RABAIS EXCLUSIFS

Attentif aux besoins des familles, YOPI est heureux de vous offrir une variété de rabais exclusifs parmi ses partenaires. En tant que parents inscrits, vous bénéficiez d'une foule d'offres taillées sur mesure selon vos goûts.

Inscription sur
YOPI.ca

SYSTÈME DE MOTIVATION - GALA YOPI

Un environnement sain et du plaisir pour tous !

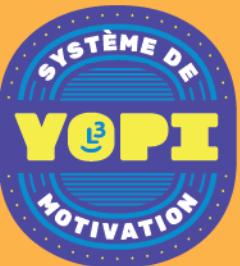
Afin de valoriser l'estime de soi et les bons comportements de chaque enfant, YOPI offre à tous les campeurs un système de motivation.

Les bonnes actions de nos campeurs sont nombreuses dans nos camps, comme dire merci, aider un ami à attacher ses souliers, tenir la porte pour le groupe, etc.

Chaque enfant peut en tout temps recevoir un coupon de bonne conduite YOPI lorsqu'il réalise une bonne action.

Lors de la période kermesse YOPI du vendredi, les coupons de bonne conduite sont échangés contre des coupons de kermesse. Plus l'enfant a reçu des coupons de bonne conduite, plus il recevra de coupons kermesse, et plus gros sera son cadeau à la fin de la kermesse.

Valoriser les bonnes actions au lieu de punir les enfants, voici une autre belle valeur des camps YOPI !



CAMP VERT

Afin de limiter son impact environnemental, YOPI innove en se dotant d'une politique verte dans ses camps. Nous commençons par de petits gestes afin d'offrir une planète en santé à nos enfants.

Notre première action est de limiter la quantité de papier utilisée dans nos camps. Ainsi, toutes nos feuilles de présence et fiches santé des enfants sont maintenant à portée de main de tous nos animateurs via un accès WiFi et une tablette. De plus, comme chaque animateur aura sa tablette, il pourra également avoir accès à sa liste d'activités de la semaine et à toutes nos banques de jeux.

Cette modeste action nous permet de réduire de 365 000 feuilles nos impressions sur papier par été, soit 50 arbres.

Depuis 2023, nos ustensiles et contenants pour les repas traiteurs sont compostables. De plus, les objets perdus sont acheminés à des œuvres de charité pour leur donner une seconde vie.



SATISFACTION

Chaque enfant et chaque parent est important pour nous.

Notre équipe attache énormément d'importance à la qualité de notre service.

En tout temps pendant les heures d'ouverture du camp de jour, vous pouvez joindre la directrice générale adjointe de l'entreprise, Mme Nancy Rozon, par courriel à l'adresse : nrozon@loisirs3000.ca.

INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS

OÙ S'INSCRIRE

En ligne sur [YOPI.ca](#)

MODES DE PAIEMENT

En ligne : Visa et Mastercard.

Sur place durant l'été : Visa, Mastercard et argent comptant (montant exact seulement).

Aucun paiement par chèque.

Possibilité de payer en plusieurs versements :

- 40 % du paiement à l'inscription et 60 % répartis selon la date de votre inscription. Les paiements seront débités sur votre carte de crédit le 15^e jour de chaque mois suivant votre paiement.
- Exception : aucun paiement multiple ne sera possible après le 15 mai.
- Si votre multi versement ne fonctionne pas, il y aura des frais de 25 \$

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Découvrez toute l'information concernant votre camp de jour en vous rendant sur [YOPI.ca](#).

Cliquez sur le bouton « Choisir mon camp de jour » dans la bannière camp de jour de la page d'accueil.

Étape 1: choisissez le site de camp désiré et découvrez les particularités de celui-ci.

Étape 2 : utilisez notre outil de recherche pour choisir une Option YOPI.

Étape 3 : cliquez sur le bouton « S'inscrire » pour vous rendre sur notre plateforme d'inscriptions en ligne et créer votre compte principal.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur l'onglet compte client en haut à droite.

Ajoutez chacun de vos enfants comme membres de votre famille. À chaque semaine, vous devez choisir votre site de camp. Les coordonnées de l'adresse de l'enfant ne doivent être inscrites que sur le profil du titulaire. Les enfants peuvent être inscrits dans le compte de chacun des parents, mais dans ce cas, assurez-vous de ne pas inscrire le même enfant deux fois dans la même semaine.

Vous devez inscrire votre enfant pour une semaine complète, soit de 5 jours. Par contre, l'enfant peut se présenter le nombre de jours désirés. Les jours non utilisés sont non transférables et non remboursables.

Note : il n'y a pas de nombre de semaines minimum obligatoire. Vous pouvez inscrire votre enfant pour une ou plusieurs semaines, à votre convenance.

Inscription sur
YOPI.ca

REMBOURSEMENT ET ANNULATION

En conformité avec la Loi sur la protection du consommateur :

Si l'annulation est faite AVANT le début de la prestation des services, aucun frais ni aucune pénalité ne s'appliquent. Remboursement en totalité.

Si l'annulation est faite PENDANT la prestation, le remboursement des jours restant sera accordé sans frais, ni pénalité, à compter de la date de la demande d'annulation.

Si la demande est faite APRÈS la dernière journée de camp à annuler, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout remboursement sera émis dans les 5 à 10 jours suivant la demande.

Les repas traiteur sont remboursables sans frais uniquement si la demande écrite est effectuée le lundi de la semaine précédente.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Afin de maximiser votre expérience chez YOPI, nous avons développé des processus en ligne pour toutes vos demandes. Ainsi, il vous sera plus rapide d'effectuer vos modifications dans votre compte client.

Au besoin, le service à la clientèle communiquera avec vous pour finaliser la demande de remboursement.

Loisirs 3000 se réserve le droit d'annuler un service et de le rembourser si le nombre de participants est insuffisant.

INFORMATION FISCALE

FRAIS DE GARDE D'ENFANTS (RELEVÉ 24)

Le numéro d'assurance sociale (NAS) du parent est requis pour fins d'impôts, mais il n'est pas demandé lors de l'inscription. Une communication spéciale vous sera envoyée à cet effet par courriel lors de la production du relevé 24 au mois de février.

Lorsque vous recevrez la communication pour la production des relevés 24, vous pourrez indiquer la ou les personne(s) qui désire(nt) recevoir le relevé 24 ainsi que le pourcentage souhaité pour chacun des enfants. Pour effectuer une modification à votre demande initiale, vous devez retourner dans votre compte-client, section *Reçu d'impôt* et faire une demande de modification en indiquant les nouvelles données.



Inscription sur
YOPI.ca

COMMUNICATIONS

INFORMATION ET DOCUMENTS

AVANT L'INSCRIPTION

Toutes les informations nécessaires pour répondre à vos questions sont présentes dans ce guide du parent, sur notre site Internet dans la section « Informations pratiques » et dans votre compte client.

Il vous est également possible de nous joindre par courriel, à l'adresse sac-cj@loisirs3000.ca, si vous avez besoin d'information supplémentaire.

AVANT LE SÉJOUR

En tout temps, il vous est possible de consulter certains documents pour des renseignements pertinents dans votre compte client afin de bien planifier le séjour de votre enfant.

Le mardi précédent le séjour de votre enfant, un courriel vous sera envoyé présentant l'information requise pour vous préparer à la maison.

Vous recevrez également un code QR pour sécuriser vos entrées et sorties du camp avec votre enfant.

PENDANT LE SÉJOUR

Des affiches intérieures sont installées sur les murs dans le service de garde (gymnase) :

- Photos des membres de l'équipe;
- Info-parents : menu, thématique, règlements, etc.

Équipe de direction présente en tout temps pour :

- Répondre à vos questions;
- Ajouter une inscription;
- Discuter d'un problème.

SONDAGE DE SATISFACTION

Chaque semaine, un sondage vous est proposé par l'équipe de direction. Vous pouvez donc nous faire part de votre satisfaction à la fin de chaque semaine.

Nous tenons compte de vos commentaires pour améliorer votre expérience et ainsi mieux répondre à vos besoins.

Inscription sur
YOPI.ca

SÉJOUR

À PRÉPARER À LA MAISON

Il est suggéré :

- D'apporter des collations et des repas sains, sans traces de noix ou d'arachides;
- De bien identifier tous les articles et les vêtements appartenant à votre enfant;
- De lire les règlements du camp avec votre enfant.

Il est interdit :

D'apporter des objets personnels pour éviter les pertes ou les vols, tels que :

- Des appareils électroniques (iPod, téléphone cellulaire, jeu vidéo, etc.);
- De l'argent, des jouets et des cartes à jouer de toutes sortes.

SAC À DOS CONTENANT

- De la crème solaire;
- Deux collations (avant-midi et après-midi);
- Du chasse-moustiques;
- Une bouteille d'eau, de préférence réutilisable;
- Un maillot de bain une pièce, une serviette et une veste de flottaison individuelle (VFI), selon le cas.

BOÎTE À LUNCH CONTENANT (sauf si vous avez commandé un repas traiteur)

- Un bloc réfrigérant.

Prévoir des repas qui n'ont pas besoin d'être réchauffés (aucun four à micro-ondes sur place).

Advenant le cas où votre enfant n'aurait pas son lunch, nous lui fournirons un repas préparé par le service de traiteur du camp. Le coût du repas vous sera réclamé par la suite.

Il est interdit de partager de la nourriture ainsi que d'apporter des bonbons.

TENUE VESTIMENTAIRE

- Une casquette ou un chapeau;
- Des espadrilles ou des souliers fermés.

ABSENCE DE VOTRE ENFANT

Il n'est pas nécessaire de nous joindre pour nous informer de l'absence de votre enfant.

Aucun appel du camp ne sera fait pour signaler l'absence d'un enfant.

ARRIVÉE ET DÉPART SÉCURISÉS PAR CODE QR

Vous recevrez par courriel un code QR différent pour chaque enfant pour chaque semaine. Ce code vous permettra d'enregistrer l'arrivée et le départ de votre enfant.

Vous êtes responsable de transférer ce code à la personne qui viendra enregistrer votre enfant à son arrivée ou son départ du camp.

Il est possible d'utiliser un mot de passe lors du départ si vous ne désirez pas utiliser le code QR. La procédure pour changer le mot de passe se trouve dans la FAQ du site YOPI.ca.

HEURES D'OUVERTURE

Le camp de jour est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h :

Le service de garde est offert gratuitement de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Le séjour est de 9 h à 16 h

SERVICE DE GARDE

TABLE D'ACCUEIL : PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU PARENT

Par souci de sécurité, le parent doit toujours accompagner son enfant à son arrivée au camp et se présenter à l'accueil avec lui. La présence de l'enfant est alors enregistrée. Si un parent dépose son enfant au camp sans nous en avertir, Loisirs 3000 se dégage de toute responsabilité quant à la présence ou l'absence de son enfant.

À L'ARRIVÉE

Présentez-vous à la table d'accueil du service de garde avec votre enfant.

Présentez le code QR reçu par courriel ou mentionnez le prénom, le nom et l'Option de votre enfant.

Un animateur vous confirmera :

- L'inscription de votre enfant;
- L'endroit où déposer sa boîte à lunch;
- L'endroit où déposer son sac à dos;
- Le fonctionnement du service de garde.



Inscription sur
YOPI.ca

L'animateur vous remettra un bracelet d'une couleur spécifique si votre enfant :

- A un auto-injecteur avec lui;
- A besoin d'un VFI à la piscine.

Sécurité

- Les parents sont tenus de signaler la présence de leur enfant à leur arrivée au camp.

Cas d'exception :

Retard (l'enfant arrive au camp après 9 h 15) :

- Veuillez vous présenter au bureau de la direction pour demander à l'un des membres de l'équipe de direction d'accompagner votre enfant à son groupe sur le site du camp;
- Aucun parent n'est admis sur le site.

Vous avez une information à transmettre à l'animateur :

- Lors de votre arrivée, nous vous demandons d'informer un membre de la direction du message à transmettre à l'animateur de votre enfant. De cette manière, l'équipe de direction sera au courant également de la demande et pourra en assurer le suivi.
- Afin d'éviter des erreurs de communication, les parents ne peuvent parler directement à l'animateur de leur enfant.

AU DÉPART

Le parent doit se rendre au service de garde et :

- 1) entrer dans le gymnase
- 2) aller chercher son enfant dans les plateaux d'activités
- 3) prendre son sac à dos sous l'affiche numérotée de l'Option YOPI
- 4) prendre sa boîte à lunch
- 5) se rendre à la table d'accueil
- 6) présenter le code QR

Si vous n'avez pas votre code QR, vous devez mentionner le nom et prénom de votre enfant et mentionner le mot de passe.

Cas d'exception :

Départ de votre enfant avant 15 h 30 :

- Départ anticipé : Avisez le personnel du camp le matin si votre enfant doit quitter le camp plus tôt que 15 h 30. Ainsi, le personnel ira chercher votre enfant dans son groupe à l'avance pour qu'il soit présent au bureau de la direction lors de votre arrivée.
- Imprévu : Il est possible de venir chercher votre enfant au camp de jour pendant la journée. Par contre, pour des raisons de sécurité, vous devrez vous présenter au bureau de la direction pour demander à l'un des membres de l'équipe de direction d'aller chercher votre enfant sur le site du camp.

Ces mesures nous assurent qu'il n'y ait aucun adulte sur le site et nous permettent de vérifier si la personne est autorisée à quitter avec l'enfant.

Départ autonome :

- Vous devez nous spécifier le mode de départ de votre enfant lors de votre inscription.
- Aucun enfant ne peut quitter seul le camp de jour avant 16 h à moins d'avoir obtenue une autorisation écrite du parent.

Départ après 18 h (retard)

- Un minimum de deux employés resteront avec votre enfant jusqu'à votre arrivée.
- Aucuns frais ne sont perçus pour le 1^{er} retard d'un parent lors du départ du service de garde.
- Des frais de 5 \$ par tranches de 5 minutes par enfant seront facturés à partir du 2^e retard dans l'été.

OBJETS PERDUS

L'animateur doit vérifier avant tout déplacement si l'un de ses campeurs a oublié un objet personnel, même si la responsabilité revient aux campeurs de s'assurer de ne rien oublier.

Lorsqu'un article ou un vêtement est trouvé, il est déposé sur la table des objets perdus située à l'entrée du service de garde.

Note : les sous-vêtements, les bas et les bouteilles d'eau en plastique sont jetés pour des raisons d'hygiène. Les objets perdus seront remis à un organisme communautaire dès le dernier vendredi de l'été du camp à 18 h. Aucun objet ne sera conservé au delà de cette journée.

Horaire détaillé YOPI

Plusieurs périodes d'activités différentes par semaine

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE	DÉFI ANIMATEURS	THÉMATIQUE	DANSE ET CHANSON	JEUX DE VARIÉTÉS
OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI
COLLATION	COLLATION	COLLATION	COLLATION	COLLATION
OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI	OPTIONS YOPI
DÎNER	DÎNER	DÎNER	DÎNER	DÎNER
JEUX YOPI OU PÉRIODE AQUATIQUE	JEUX YOPI OU PÉRIODE AQUATIQUE	JEU THÉMATIQUE YOPI	JEUX YOPI OU PÉRIODE AQUATIQUE	SPECTACLE YOPI * GALA YOPI 
JEUX EXTÉRIEURS	JEUX EXTÉRIEURS	JEUX EXTÉRIEURS	JEUX EXTÉRIEURS	KERMESSE YOPI
COLLATION	COLLATION	COLLATION	COLLATION	COLLATION
RETOUR SUR LA JOURNÉE	RETOUR SUR LA JOURNÉE	RETOUR SUR LA JOURNÉE	RETOUR SUR LA JOURNÉE	RETOUR SUR LA JOURNÉE

* Spectacle et prise de vidéo pour les groupes inscrits dans les programmes Arts de la scène et certains groupes de Rôles et missions.

Accueil des enfants et animation du matin

On commence la journée en grand!

Original YOPI

En plus des chansons traditionnelles de camp, YOPI offre des animations différentes chaque matin pour amuser et divertir les enfants avant le début des activités.

Au menu : Présentation de l'équipe, de la thématique, défis animateurs et jeux de variété.

Options YOPI

Vos périodes d'activités spécialisées !

Votre enfant pourra s'épanouir selon ses goûts et intérêts parmi une grande variété d'Options YOPI à raison de 10 périodes par semaine.

BON À SAVOIR

Toutes nos Options YOPI sont élaborées par des spécialistes dans leur domaine ou par des enseignants diplômés universitaires. Nos Options YOPI, rigoureuses et complètes, sont remises à tous nos animateurs dans chacune de leurs Options YOPI.



Inscription sur
YOPI.ca

Jeu thématique YOPI

Période magique et costumée de la semaine!

Chaque semaine, tous les enfants participent à une activité à grande échelle le mercredi, comme une chasse au trésor, un rallye photo, etc.

Jeux YOPI ou période aquatique

La période rafraîchissante de la journée!

Original YOPI

Lors de l'inscription, choisissez une de ces périodes :

- piscine ou modules de jeux d'eau*;
- grands jeux collectifs et jeux avec accessoires d'eau pour rafraîchir les enfants.

* S'il y a une piscine sur le site ou à proximité.

Jeux extérieurs

Lors de cette période, votre enfant pourra jouer à des jeux collectifs avec son animateur et les enfants de son groupe.

Les animateurs porteront une attention particulière au groupe afin de s'assurer que tous les enfants aient appliqué leur propre crème solaire pour se protéger pendant cette période ensoleillée.

Tout le monde dehors!

Kermesse YOPI

La foire est au camp!

Votre enfant jouera à différents défis et jeux d'adresse.

Original YOPI

En participant, votre enfant accumule des coupons qu'il échange afin d'obtenir un prix de son choix à la fin de la journée.

Spectacle du vendredi YOPI

La période grandiose de la semaine!

Les enfants de certaines Options YOPI présentent leur spectacle à tous les campeurs. Ex. : danse, théâtre, cheerleading, etc.

Original YOPI

Finis les départs trop tôt du travail ou le spectacle manqué de votre enfant! Le spectacle est filmé et envoyé par courriel.

Gala YOPI

Période coup de cœur de la semaine!

Moment de reconnaissance où le groupe et l'animateur de la semaine sont nommés.

Original YOPI

C'est aussi le moment de souligner les bons coups de nos campeurs en échangeant leurs coupons Motivation YOPI en coupons kermesse.



Inscription sur
YOPI.ca

Retour sur la journée

Période très importante! Elle permet à l'animateur de discuter avec les enfants afin de connaître ce qu'ils ont aimé de leur journée et de présenter la journée suivante.

Service de garde GRATUIT

Nous offrons aux parents un service de garde gratuit du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h. Différents plateaux d'activités supervisés sont offerts à votre enfant. Il sera libre de circuler d'un plateau à l'autre selon l'activité à laquelle il veut participer.

Original YOPI

Un système de départ sécuritaire pour votre enfant par l'utilisation d'un code QR envoyé par courriel par enfant pour chacune des semaines choisies lors de votre inscription.

Cette innovation augmente la sécurité de votre enfant et accélère votre arrivée et votre départ au service de garde.

NOTE : vous aurez toujours le choix d'utiliser ce code QR ou un mot de passe.

EXTRAS

Activités découvertes

Original YOPI

Ajoutez un plus à votre expérience YOPI !

Le service de garde est gratuit, mais pour un léger supplément, votre enfant pourra participer à une activité guidée et animée par un animateur dans un local dédié à cette activité pendant les périodes de service de garde du lundi au jeudi, le matin de 8 h à 9 h et/ou l'après-midi de 16 h à 17 h.

Traiteur (repas et collations)

Facultatif : Pour un léger supplément, un service de traiteur est offert aux parents en extra. Ainsi, l'enfant peut amener son lunch ou choisir le traiteur.

Le service comprend deux collations (AM et PM) et un repas avec breuvage et dessert approuvé par un diététiste certifié.

Le menu est disponible sur notre site Internet.

Gestion des allergies

Comme il y a de plus en plus d'enfants qui souffrent d'allergies, nous préférons laisser le choix aux parents d'utiliser ou non le service de traiteur.

Nous avons comme politique de ne pas offrir de nourriture aux enfants en tout temps et aucun échange de nourriture entre enfants.



Inscription sur
YOPI.ca

SÉCURITÉ

ENCADREMENT

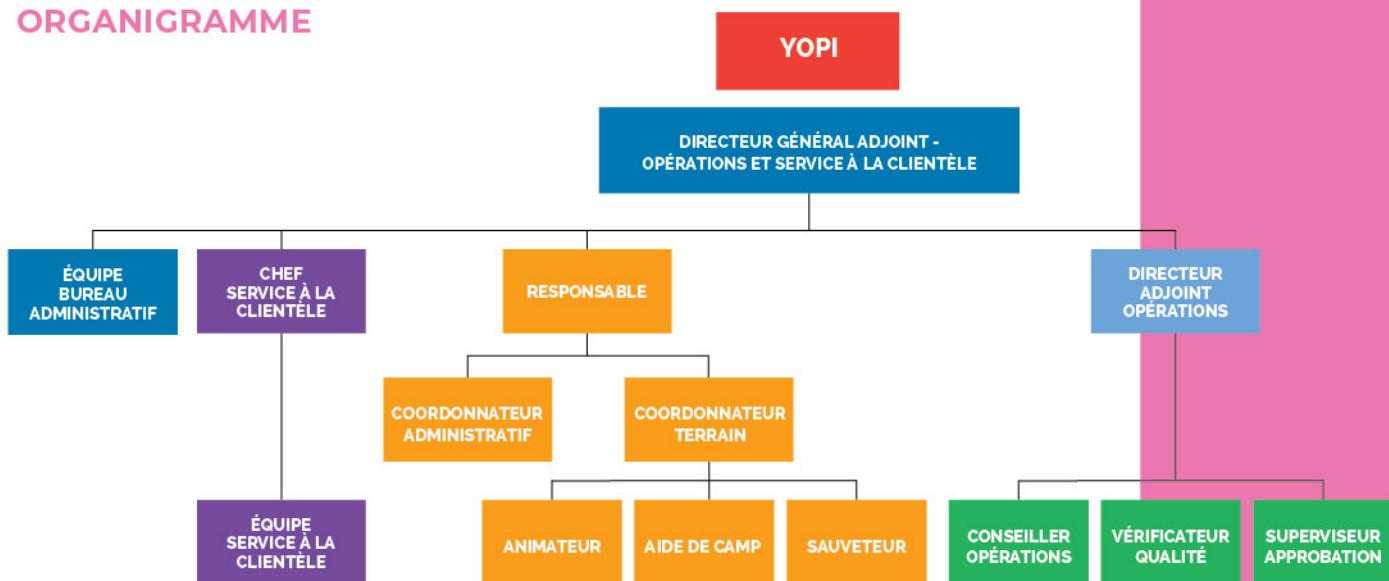
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC (ACQ)

Tous les camps YOPI sont certifiés et respectent les normes de qualité et de sécurité exigées par l'ACQ.

RATIOS ANIMATEUR-ENFANTS

4 ans : 1/8	5 - 6 ans : 1/10	7 - 8 ans : 1/12
9 - 12 ans : 1/14	13 - 15 ans : 1/15	Service de garde : 1/20

ORGANIGRAMME



Note 1: L'organigramme peut varier selon le nombre de campeurs

FORMATION

Formation commune

- Formation de 50 h en animation (annexe F);
- Formation de 8 h en premiers soins.

Équipe de direction

En plus de la formation commune s'ajoute :

- Formation de 24 h :
 - Service à la clientèle;
 - Supervision de personnel.



Inscription sur
YOPI.ca

Animateurs

En plus de la formation commune s'ajoute :

- Animateurs dynamiques engagés selon les normes de l'ACQ;
- Formation supplémentaire pour activité à risque.

PISCINE

Loisirs 3000 est membre de la Société de sauvetage depuis sa création en 2001. Cette certification est un gage de sécurité pour les parents et les enfants, car les dirigeants des camps de jour YOPI s'engagent à s'assurer d'une qualité de surveillance au-delà des normes du milieu.

En effet, non seulement nous respectons toutes les normes du « *Règlement sur la sécurité dans les bains publics* » (B-1.1, r. 11) du gouvernement du Québec, mais nous ajoutons plusieurs normes de sécurité à nos camps de jour.

Voir l'annexe C pour connaître toutes nos mesures pour augmenter la sécurité lors des activités en piscine.

CODE DE VIE

Les camps YOPI visent à créer une atmosphère où chaque campeur se sent en sécurité et respecte les droits d'autrui.

Dans cette optique, Loisirs 3000 vous invite à lire le code de vie avec votre enfant pour vivre un été mémorable ([annexe A](#)).

POLITIQUE DE BRIS D'ÉQUIPEMENT

Tous les bris d'équipements ou de matériel occasionnés volontairement par un enfant devront être remplacés aux frais des parents.

POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Ayant le bien-être de ses employés et de ses clients à cœur et par souci de sécurité, Loisirs 3000 s'est doté de différentes politiques en matière de sécurité.

En voici quelques-unes :

- Politique en matière de drogues et alcool;
- Politique d'intervention en situation d'urgence;
- Politique de prévention du harcèlement au travail;
- Politique en matière disciplinaire;
- Politique en matière de violence;
- Procédure en cas d'accident et d'incendie;
- Politique lors de sorties d'enfants;
- Politique de confidentialité.

SANTÉ DE CHAQUE ENFANT

FICHE SANTÉ

Lors de l'inscription de votre enfant, vous devez remplir tous les champs de la fiche santé.

IMPORTANT :

Il est de votre responsabilité de tenir à jour la fiche santé de votre enfant avant et pendant toute la durée de son séjour au camp.

ALLERGIES

Nous recommandons aux parents d'éviter d'apporter des aliments contenant des noix et des arachides dans les repas et collations des enfants.

Aucun aliment n'est donné aux enfants par le camp, sauf les sucettes glacées remises en présence d'un parent lors du service de garde.

Il est interdit aux enfants, même ceux d'une même famille, de partager de la nourriture entre eux.

Auto-injecteur (Épipen) :

- Dans l'éventualité de choc anaphylactique, tous les camps possèdent un auto-injecteur (Épipen) utilisé en cas de besoin.
- Un bracelet est remis le matin et vérifié à la sortie du service de garde pour tout enfant ayant avec lui un auto-injecteur pendant son séjour.
- Pour plus de détails, voir l'annexe B.

MÉDICAMENTS

Si votre enfant doit prendre un médicament pendant les heures de camp :

- Présentez-vous au bureau de la direction et remettez à l'un des membres de la direction du camp un sac hermétique contenant :
 - Le médicament;
 - Le formulaire dûment complété nous permettant d'administrer le médicament (annexe E).
- Avisez également notre personnel de la posologie et des informations particulières à connaître.
- Le médicament sera entreposé dans un endroit sous clé.
- Un registre de médicaments est rempli par la direction pour tout médicament administré.

Notes :

(1) Notre personnel n'est autorisé à administrer aucun médicament à aucune personne à moins d'avoir reçu le formulaire complété.

(2) Par mesure de sécurité, nous vous demandons de confier à votre enfant uniquement la dose quotidienne.

MALADIE, FIÈVRE ET POUX

Pour la sécurité de tous les enfants, si votre enfant a une maladie transmissible telle qu'une conjonctivite, varicelle, infection, poux, etc., **veuillez garder votre enfant à la maison jusqu'à ce qu'il ne soit plus contagieux.**

Appelez la direction du camp pour les informer de son absence et de son état.

Si nous sommes au courant qu'un enfant avec des poux a fréquenté le camp de jour, nous enverrons par courriel ou une lettre avisant tous les parents du groupe concerné.

BLESSURES ET MALAISES

Les membres de l'équipe de direction et la grande majorité de nos animateurs possèdent une certification de premiers soins de 8 h, incluant les chocs anaphylactiques, et sont donc qualifiés pour administrer les premiers soins de base et manipuler un auto-injecteur (Épipen).

Dans l'éventualité d'une blessure ou d'un malaise

Dans tous les cas, les parents sont joints par téléphone lorsqu'un enfant se blesse ou ne se sent pas bien, et le parent sera rencontré au départ de l'enfant le soir même.

Blessure / Malaise mineur :

- Selon le cas, un rapport d'accident sera rédigé.

Blessure / Malaise majeur :

- Un rapport d'accident sera rédigé.

Lors d'un transfert à l'hôpital

Si la situation exige un transport ambulancier, un membre de l'équipe de direction accompagnera l'enfant dans l'ambulance. Notre employé restera auprès de l'enfant jusqu'à l'arrivée d'un parent à l'hôpital.

Note : les frais de transport en ambulance sont à la charge des parents.



Inscription sur
YOPI.ca

BIEN-ÊTRE

ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DU SITE

Sorties

Aucune sortie n'est prévue à l'horaire.

Déplacement à l'extérieur du site

Activités régulières

- Certaines activités sont déjà prévues à l'horaire comme les déplacements à l'extérieur du site comme la baignade ou dans un parc à proximité du site.

Activités exceptionnelles

- Une activité spéciale hors du site peut nous être demandée par un animateur. Dans ce cas, les parents seront avisés par écrit le matin de l'activité. Le parent pourra refuser l'activité à l'extérieur du site s'il le désire.

HYDRATATION

Toutes nos activités se déroulent dans un établissement scolaire et chaque site dispose de fontaines d'eau.

Nous vous demandons de fournir une bouteille d'eau, de préférence réutilisable, à votre enfant pour les activités extérieures.

CANICULE

Une politique d'hydratation des enfants est prévue lors d'une canicule. À cet effet, voir l'annexe D.

CRÈME SOLAIRE

Nous demandons aux parents d'appliquer de la crème solaire avant le départ de la maison.

Chaque enfant est protégé par de la crème solaire avant d'aller à l'extérieur, et ce, pour toute période d'activités incluant l'heure du dîner. Aucun membre du personnel du camp ne peut toucher aux enfants, donc, ne peut appliquer de la crème solaire sur la peau d'un enfant. La crème solaire est appliquée par l'enfant lui-même. Si l'enfant est trop jeune ou a de la difficulté à se mettre de la crème solaire, un autre enfant de son groupe pourra l'aider.

CONCLUSION

Du plaisir et des sourires !

Inscription sur
YOPI.ca

Annexe A

CODE DE VIE

Le code de vie est un outil pour veiller au maintien d'un milieu sain et sécuritaire dans nos camps de jour.

Le code de vie est basé sur les valeurs des camps YOPI :

- | | | |
|----------------------|---------------------------------------|------------|
| 1. Plaisir | 3. Coopération | 5. Famille |
| 2. Professionnalisme | 4. Sécurité psychologique et physique | |

Le Code de vie est la responsabilité de tous, il doit être appliqué en tout temps et en tout lieu :

- ✓ Tous les membres du personnel s'engagent à le respecter et à le faire rayonner au camp de jour;
- ✓ Tous les campeurs s'engagent à en prendre connaissance, à respecter les règles et adopter les comportements attendus au camp de jour;
- ✓ Tous les parents s'engagent à lire le Code de vie avec leur enfant et à collaborer avec le camp de jour.

L'ENFANT S'ENGAGE À :

Respecter en gestes et paroles

- Les règlements du camp;
- Les membres du personnel;
- Les autres campeurs;
- Les lieux, l'environnement, les locaux, le matériel et les équipements.

Avoir une bonne conduite :

- Utiliser un langage et comportement respectueux et approprié;
- Faire preuve de politesse;
- Suivre les consignes données par les membres du personnel.

Adopter un comportement sécuritaire pour lui et les autres :

- Aviser un membre du personnel en cas de problème avec autre campeur;
- Porter une tenue vestimentaire appropriée et des souliers fermés et plats en tout temps;
- Porter un équipement de protection approprié lorsque requis;
- Demeurer avec son groupe en tout temps.

Avoir un bon esprit sportif :

- Coopérer et participer activement aux activités;
- Gagner humblement et perdre dignement;
- Contrôler ses émotions.

Inscription sur
YOPI.ca

COMPORTEMENT DES PARENTS

- Si un parent apprend, entend ou voit des gestes, des actions ou des paroles inacceptables au camp, nous vous demandons votre collaboration en venant rencontrer un membre de l'équipe de la direction pour signaler la situation.
- Les parents **ne peuvent pas** rencontrer un autre campeur sans le consentement parental.
- Les parents **ne peuvent pas** discuter directement avec un animateur d'une situation donnée.
- Ils doivent passer par le responsable du camp.

MESURES DISCIPLINAIRES

Manquement au code de vie

- Après analyse de la situation et en respect du principe de gradation des sanctions, l'application des mesures et conséquences s'effectue selon la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés.
- Si un enfant éprouve des problèmes de comportement, nous utiliserons des stratégies de gestion de comportement positif pour améliorer le comportement de l'enfant et les parents seront interpellés pour trouver des pistes de solution avec l'équipe de direction.
- Selon la gravité du manquement au Code de vie, Loisirs 3000 se réserve le droit de suspendre ou d'expulser un enfant du camp de jour.

Gradation des sanctions disciplinaires

	Avis verbal de l'animateur	Retrait de l'enfant au bureau de la direction et message aux parents	Rencontre formelle avec les parents	Suspension d'une journée	Expulsion du camp
Avertissement*	X	X	X		
Avertissement majeur	X	X	X	X	
Geste grave	X	X	X	X	X

Avertissement

Les avertissements sont donnés par nos animateurs. Ceux-ci concernent des comportements isolés et inappropriés au camp et qui ne sont pas acceptés. Cette catégorie rassemble les comportements ci-dessous :

1. Langage injurieux léger (mots de toilette, insulte légère, mots grossiers, sacrés, etc.).
2. Violence physique superficielle (coup de coude, taper, pousser, botter, etc.).
3. Non-respect du code de vie.

*Un avertissement répétitif peut mener à un avertissement majeur (2 fois et plus).

Avertissement majeur

Les avertissements majeurs sont pris en charge par un membre de l'équipe de direction. Les avertissements majeurs concernent des actes de violence jugés dangereux ou violents pour un enfant, le groupe ou le personnel.

1. Intimidation
2. Langage injurieux lourd et violence psychologique
 - Menaces envers un animateur ou un enfant
 - Insultes graves (racisme, homophobie, transphobie, enchaînement d'insultes dirigées, etc.)
 - Sujets inappropriés (ex : nécessite une intervention de sensibilisation)
 - Inciter un autre enfant à la violence
3. Violence physique
 - Frapper ou pousser violemment au sol
 - Mordre en surface
 - Acte intentionnel qui blesse une autre personne
4. Fuite
 - Partir du groupe, partir pour provoquer et non pour se sauver
5. Vandalisme
 - Geste volontaire de vandalisme (ex : boucher les toilettes, endommager du matériel ou lieux, etc.)

Geste grave

Les gestes graves sont pris en charge par l'équipe de direction ainsi que la direction du camp. Les gestes graves sont des actes isolés graves qui nécessitent un arrêt immédiat, une intervention individuelle et un retour à la maison.

1. Violence lourde
 - Mordre au sang
 - Coup violent à la tête, bataille
 - Utilisation d'objets dangereux comme des ciseaux, exactos, couteaux, etc.
 - Tout comportement qui met la sécurité des jeunes et/ou des animateurs en sérieux danger
2. Fugue
 - Quitte volontairement ou non le terrain du camp ou le terrain fréquenté lors d'une activité
3. Tout autre geste de nature criminelle
4. Harcèlement
5. Actes déplacés de nature sexuelle

Annexe B

POLITIQUE SUR LES ALLERGIES

NOURRITURE

Aucun aliment n'est donné aux enfants par le camp de jour sauf les sucettes glacées remises en présence d'un parent lors du service de garde.

- Repas et collations apportés de la maison
 - Nous recommandons aux parents d'éviter d'apporter des aliments contenant des noix et des arachides dans les repas et collations.
 - Il est interdit aux enfants, même ceux d'une même famille, de partager de la nourriture entre eux.

RÉACTION ALLERGIQUE SÉVÈRE (ANAPHYLAXIE)

Loisirs 3000 a mis en place différentes mesures préventives et d'interventions pour s'assurer que tout enfant présentant des symptômes d'anaphylaxie soit en sécurité en tout temps dans tous les camps de jour YOPI, gérés par Loisirs 3000.

Tout d'abord, notre équipe de direction et nos animateurs sont formés en premiers soins et détiennent une formation spécifique sur les réactions anaphylactiques.

Ensuite, tous les camps de jour YOPI disposent d'un auto-injecteur rangé dans un endroit sécurisé. Une affiche du plan d'intervention est installée aux côtés de la trousse de premiers soins (affichage sur l'auto-injection).

Vérification de la présence de l'auto-injecteur

- Première vérification

La présence de chaque enfant est vérifiée dès le début de la journée, après le rassemblement du matin dans le gymnase.

Si la case « allergie » est cochée et soulignée, l'animateur demande à l'enfant de lui montrer son auto-injecteur.

- Deuxième vérification

Lors du départ des groupes d'enfants du gymnase pour aller dans leurs locaux de leur Option, un membre de la direction vérifie de nouveau auprès de chaque animateur si chaque enfant allergique a son auto-injecteur avec lui.

Bracelet d'identification

- Tous les matins, dès la prise de présences avec son groupe d'enfants, l'animateur regarde si l'enfant a un bracelet vert d'identification lorsque la case « allergie » est cochée.
- Un nouveau bracelet lui sera remis chaque matin si l'enfant l'a perdu après le camp de jour.
- On demande aux parents de ne pas couper le bracelet à tous les soirs. Le bracelet est pour la sécurité de l'enfant.

Si l'enfant n'a pas son auto-injecteur avec lui au camp

- L'enfant est amené au bureau de la direction.
- La direction appelle les parents pour leur demander si l'enfant peut participer aux activités de la journée sans son auto-injecteur ou s'il doit rester dans le bureau de la direction.
- La direction attend une preuve écrite avant d'envoyer l'enfant aux activités.
- Sans preuve écrite ou sans l'autorisation du parent, l'enfant passe sa journée au bureau de la direction pour éviter tout contact avec l'allergène.

L'auto-injecteur est gardé par l'enfant en tout temps pour éviter les situations suivantes :

- Un départ hâtif de l'animateur pour la maison;
- L'enfant change d'animateur ou de groupe d'enfants;
- L'enfant est envoyé au bureau de la direction (blessure ou avis disciplinaire);
- L'animateur quitte le camp à la fin de la journée avec l'auto-injecteur de l'enfant.

Note : Pendant la période de piscine, le sac à dos de l'enfant est déposé à un endroit déterminé par la direction du camp afin de le trouver rapidement en cas de réaction allergique sévère.

Dans l'éventualité d'une urgence, si le camp de jour doit administrer l'auto-injecteur, nous ferons :

- L'administration de l'auto-injecteur à l'enfant et appel immédiat au 911 pour demander une ambulance (si autorisé par le parent dans la fiche santé).
- Un appel aux parents pour les informer de la situation et de l'hôpital où sera amené l'enfant.
- L'organisation du départ de l'enfant en ambulance avec un membre de l'équipe de direction qui restera à l'hôpital avec l'enfant jusqu'à l'arrivée d'un parent.
- Un retour sur l'événement est fait avec les personnes concernées pour s'assurer que cette situation ne se reproduise pas de nouveau.

Annexe C

SÉCURITÉ À LA PISCINE

Loisirs 3000 est un membre de la Société de sauvetage depuis sa création en 1997. Cette certification est un gage de sécurité pour les parents et les enfants, car les dirigeants des camps de jour YOPI s'engagent à assurer une qualité de surveillance au-delà des normes du milieu.

Nous respectons toutes les normes du « *Règlement sur la sécurité dans les bains publics* » (B-1.1, r. 11) du gouvernement du Québec et nous ajoutons plusieurs normes de sécurité additionnelles pour nos camps de jour.

Voici quelques-unes de nos mesures pour augmenter la sécurité lors de nos bains libres :

1. SURVEILLANCE

1. Sauveteur certifié par la Société de sauvetage;
2. Validité des cartes de tous les sauveteurs selon la réglementation (B-1.1, r. 11);
3. Animateurs à l'extérieur de l'eau à des postes de surveillance aux endroits stratégiques (section peu profonde, profonde, etc.).

2. TEST DE NAGE

1. Nous effectuons un test de nage tous les lundis matin;
2. Nous réalisons également un test de nage les autres jours de la semaine pour les enfants absents les lundis;
3. Les parents seront avisés le soir même si l'enfant échoue au test de nage. Un gilet de sauvetage sera demandé.

3. IDENTIFICATION PAR BRACELET POUR VFI

1. Le bracelet bleu est pour l'identification des campeurs YOPI qui sont inscrits à la période de piscine (sauf pour ceux du camp du cégep de Granby);
2. Le bracelet jaune est pour l'identification des campeurs YOPI du camp du cégep de Granby qui sont inscrits à la période de piscine;
3. Le bracelet rouge est pour l'identification des campeurs YOPI qui doivent porter un VFI à la piscine.

Notre priorité est la sécurité des enfants en tout temps. Nous sommes toujours à l'affût de nouvelles normes et procédures en gestion d'activités aquatiques. En tout temps, il nous fera plaisir de répondre à vos demandes si celles-ci peuvent améliorer la sécurité de vos enfants.



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Les experts en surveillance aquatique



Inscription sur
YOPI.ca

Annexe D

CANICULE

Mesures prises par les camps YOPI :

- Périodes de repos plus fréquentes à l'ombre et à l'intérieur;
- Baignade à la piscine prolongée lorsque possible;
- Remplissage des bouteilles d'eau plus fréquent;
- Rappel constant aux enfants de boire de l'eau;
- Surveillance accrue des symptômes de coup de chaleur.

Mesures à prendre par les parents :

- Mettre 2 blocs réfrigérants dans la boîte à lunch au lieu d'un seul;
- Congeler les boîtes de jus;
- Faire porter un chapeau ou une casquette à votre enfant;
- Ne pas oublier la crème solaire.

Annexe E

FORMULAIRE : AUTORISATION D'ADMINISTRER UN MÉDICAMENT



AUTORISATION D'ADMINISTRER UN MÉDICAMENT

COORDONNÉES DU PARENT (ou tuteur)

Nom : _____ Prénom : _____

COORDONNÉES DE L'ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

MÉDICAMENT (S)

Nom du médicament : _____

Posologie : Quantité : _____ Fréquence : _____

Nom du médicament : _____

Posologie : Quantité : _____ Fréquence : _____

Nom du médicament : _____

Posologie : Quantité : _____ Fréquence : _____

SIGNATURE DU PARENT (tuteur)

J'autorise les employés du camp de jour YOPI (géré par Loisirs 3000) à donner un ou plusieurs médicaments, prescrits ou non, à mon enfant.

Signature : _____ Date : _____
(JJ / MM / AA)

Annexe F

FORMATION DES ANIMATEURS

FORMATION DE BASE

Tout le personnel reçoit une formation de 50 heures payée selon les normes demandées par l'ACQ.

Voici les sujets abordés lors de la formation :

Intégration au camp

Introduction au monde des camps

Le moniteur :

- Rôle, responsabilités et tâches

L'enfant :

- Psychologie de l'enfant
- Déficience intellectuelle et santé mentale (troubles du comportement)
- Intervention

L'animation :

- Approche, étapes et courbes d'énergie, technique d'animation et interventions

Le choix et la planification d'une activité

Les activités courantes

Les activités spéciales :

- Animation du matin, jeux collectifs, thématique et kermesse

La créativité

Déplacements et Service de garde :

- Fonctionnement et sécurité lors de départ d'enfants

Le travail collectif :

- Caractéristiques et climat d'une saine équipe

La sécurité et la prévention :

- Plan d'évacuation;
- Plan de prévention et d'intervention dans certaines situations spécifiques;
- Plan d'intervention pour une disparition ou une fugue;
- Procédures en cas d'accident;
- Gestion du risque et de la crise;
- Piscine (surveillance, test de nage, etc.);
- Déplacement sur le site et à l'extérieur du site (préparatifs, éthique, technique de déplacement et sécurité);
- Premiers soins;
- Allergies et système d'auto-injecteur (Épipen).
- Règlements
- Campeurs, personnel et santé-sécurité au travail (SST)

FORMATION EN PREMIERS SOINS

Cours de 8 heures incluant une formation sur l'administration de l'auto-injecteur (Épipen).

FORMATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

Certains animateurs reçoivent une formation supplémentaire pour toutes les Options très spécialisées, telle robotique.

